

## DEC201886INSIS

Décision portant renouvellement de Madame Anne-Marie Gué en qualité de chargée de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC190693INSIS du 22 mai 2019 portant nomination de Madame Anne-Marie Gué, chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Madame Anne-Marie Gué, directrice de recherche de classe exceptionnelle, est renouvelée dans ses fonctions de chargée de mission institut (CMI) auprès de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 50% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet l'interdisciplinarité.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Anne-Marie Gué demeure affectée à l'UPR8001 – Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes du CNRS (LAAS-CNRS) – à Toulouse.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

25.11.20

Pour le président directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuhl